



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

### *COMMUNIQUÉ*

#### **Une campagne ministérielle pour la sécurité des agents sur les routes :**

#### **« Ensemble, ne rendons pas son métier mortel »**

La seule consultation du bilan social ministériel de 2014 fait apparaître concernant le domaine routier une hausse des accidents de service (732 en 2014 contre 674 en 2013 et 648 en 2011), ce qui pousse au constat également d'une augmentation du nombre de jours d'arrêts atteignant 13 729 jours en 2014 contre 10 717 en 2013 et 9800 en 2011. La répartition de ces accidents de travail sur la route et des jours d'arrêts en conséquence donne 320 accidents sans arrêt (292 en 2012), 412 accidents avec arrêts (446 en 2012). Données 2014, que confirme [la campagne ministérielle](#), avec depuis 2006, neuf agents qui ont ainsi perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, dont deux en 2015, et une quinzaine de blessés chaque année. C'est dire toute l'importance que la CGT porte à cette question essentielle de la sécurité des agents des routes et de la spécificité de leurs métiers dont la dangerosité les expose quotidiennement. Ils sont confrontés à des conditions de travail qui se dégradent de jour en jour mettant en péril leur sécurité et celle des usagers.

Près de 5000 agents des Directions interdépartementales des routes (DIR) travaillent nuit et jour pour améliorer la sécurité des usagers c'est un chiffre « clé » pointé par la campagne ministérielle et cela concerne 11 DIR chargées de l'entretien, l'exploitation, et la modernisation et le déploiement du réseau routier. La CGT affirme que depuis la création des DIR en 2007, le ministère a totalement sous-estimé les besoins en effectif (1000 agents supplémentaires avait été demandés par les chefs de services). La CGT dans chacune des DIR réaffirme que les personnels des services routiers de l'Etat exigent le respect des garanties minimales de travail ainsi que l'amélioration des conditions de travail et de sécurité dans l'exercice de leurs missions.

Pour la CGT, cette campagne de communication dont on peut se féliciter, ne doit pas rester sans traduction concrète sur les revendications des personnels. C'est ce que nous appelons le cadrage national de garanties pour répondre aux besoins afin d'assurer toutes les missions sur le réseau qu'il s'agisse d'intervention lors d'incidents et d'accidents ou de travail programmé ou pas, de nuit ou de jour. La forte augmentation du nombre et de la gravité des accidents appelle à donner des suites réelles en terme de formation de prise de poste et continue, de prévention des risques et de la pénibilité ; cela suppose que les instances CHSCT jouent un rôle majeur dans la programmation des actions et dans le suivi de leur mise en œuvre.

La campagne ministérielle pointe à juste titre qu'à la sortie de l'hiver les agents des routes se déploient sur de nombreux chantiers d'entretien et de travaux divers. Toutes les interventions au droit des chantiers, pose et dépose de la signalisation notamment, les exposent au danger de la route. Le comportement des usagers notamment de certains conducteurs de poids lourds ne « doit pas rendre nos métiers mortels ». La CGT dénonce la généralisation d'une pratique de l'externalisation des prestations de signalisation de chantier auprès d'autres entreprises de travaux qui n'ont pas nécessairement les compétences et les formations requises en regard des procédures et qui donc de fait vont également surexposer leurs salariés.

Pour la CGT, la véritable sécurité des agents et des usagers passe par des moyens et des effectifs. Rien ne remplacera la présence humaine pour assurer la sécurité sur les chantiers. François Poupard, Directeur Général de la DGITM reconnaît lui-même lors d'une intervention au Comité technique ministériel que les moyens et les effectifs sont insuffisants dans les DIR, mais il n'amène comme solution que la baisse du niveau de service ! Mesure incohérente et contradictoire pour appliquer une politique de sécurité routière !

Pour la CGT, la route doit être entretenue avec un haut niveau de sécurité pour les usagers et les agents, cela doit se traduire par l'engagement du ministère d'organiser de véritables « Assises de la sécurité des agents de la route » associant les organisations syndicales et les fédérations professionnelles du transport ainsi que les associations d'usagers. Ce qui n'a pas été le cas dans les précédentes Assises qui se sont contentées de relever les bonnes pratiques pour les sociétés d'autoroutes. Malgré les demandes répétées de la CGT d'y être présente, le ministère n'a pas jugé bon d'entamer le dialogue social sur ce sujet !

Le niveau d'excellence attendu dans l'exploitation et l'entretien des routes est suspendu aux décisions budgétaires, celles de 2015 sur le domaine routier votées par le Parlement en 2014 s'inscrivent dans la politique d'austérité menée par ce Gouvernement qui a pour effet de sacrifier les dépenses publiques au détriment de la qualité et du niveau de sécurité des routes et des agents.

**La CGT revendique que le service public routier soit renforcé, l'affaiblir par de nouvelles externalisations, privatisations des routes dans un contexte de réforme territoriale est un contre-sens qu'il faut combattre.**

Montreuil, le 15 septembre 2015